

## NOVASSOL TPE PR2

Déclaration de conformité **CE** suivant *NF EN 13813 [1] : RESY 13813-12-001*

### **LIANT EPOXYDIQUE PRECHARGE POUR CHAPES AUTOLISSANTES**

**NOVASSOL TPE PR2** est une résine époxydique rigide à deux composants, préchargée en silice, colorée dans la masse, sans solvant, conçue pour la réalisation de chapes autolissantes entre 2 et 4 mm. Ses hautes propriétés mécaniques la destinent aux revêtements de sols intérieurs sur béton à vocation industrielle, commerciale, ou de bâtiment tertiaire. Il est applicable dans les zones ultrapériphériques.

Ses qualités mécaniques permettent son utilisation dans le traitement des sols d'ateliers, de salles polyvalentes, d'aires de stockage et de manutention, d'industries alimentaires, d'industries pharmaceutiques, de salles blanches, etc.

**NOVASSOL TPE PR2** est décontaminable et possède des agréments pour le marché du nucléaire.

La dureté du **NOVASSOL TPE PR2** et sa résistance à l'usure en font une chape susceptible de supporter un fort trafic piéton dans les bâtiments publics ou les surfaces de vente ainsi que la circulation intensive d'engins type chariots élévateurs dans les industries.

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

### Composition

**NOVASSOL TPE PR2** est constitué d'un système époxydique coloré, de charges siliceuses calibrées et d'additifs spéciaux.

### Caractéristiques générales

<b>Classification [NF T 36.005] [2]</b>	<b>AFNOR</b>	<b>I – 6b</b>
<b>Extrait sec théorique</b>	%	<b>100</b>
<b>Point éclair</b>	°C	<b>&gt; 100</b>
<b>Densité à 23 °C</b>		<b>1,75 ± 0,07</b>
<b>Dosage en poids :</b>		<b>87.7</b>
- Partie A	%	<b>1.3</b>
- Partie B	%	<b>1.3</b>
<b>Durée pratique d'utilisation à 23°C (500 g)</b>	<b>mn</b>	<b>&gt; 30</b>
<b>Temps minimal de remise en service :</b>		
<b>Pour trafic piéton :</b>		
- à 23 °C	<b>h</b>	<b>24</b>
- à 12 °C	<b>h</b>	<b>48</b>
<b>Pour trafic normal :</b>		
- à 23 °C	<b>j</b>	<b>3</b>
- à 12 °C	<b>j</b>	<b>6</b>
<b>Pour contact chimique</b>	<b>j</b>	<b>7</b>
<b>Fenêtres de recouvrement * à 50% HR pour les finitions RESIPOLY CHRYSOR (y compris le NOVASSOL TPE PR2)</b>	<b>12 °C</b>	<b>h</b>
	<b>23 °C</b>	<b>h</b>
	<b>35 °C</b>	<b>h</b>
		<b>48 - 96</b>
		<b>24 - 72</b>
		<b>16 - 48</b>

**Dureté Shore D après 7 j à 23 °C [3]**

**Adhérence au béton sec [4]**

**> 70**

**> 2,0**

**(Rupture du béton)**

**Brillant**

**Selon nuancier**

**Aspect**

**Couleur**

*\* Au-delà du délai prescrit, un ponçage suivi d'un chiffonnage solvant sont nécessaires*

## PROCES-VERBAUX

Nature des essais	Laboratoires	Date	N° PV
Vieillessement artificiel 40 cycles	POURQUERY	13/12/2011	RD08474_0_FR
Classement au feu Euroclasses	CSTB	23/10/2007	RA07-0424
Décontamination	CEA	16/12/1998	881201
Compression - Flexion	CEBTP	25/05/1990	2352
PCS	LNE	24/03/1987	7020379
APRP	CEMETE	20/09/1985	85131
Irradiation	CEA	08/08/1984	074

## APPLICATION

### Etat et préparation du support

Le support en béton devra être sec, cohésif (> 1,5 Mpa\* en traction), propre et isolé contre les remontées capillaires. Il subira une préparation adaptée à son état et à sa nature. Sa teneur en eau n'excédera pas 4,5 % à 4 cm de profondeur.

*\* > 1Mpa pour les chapes*

**NOVASSOL TPE PR2** sera appliqué sur un support préalablement bouche-poré par un tiré à zéro époxydique (**NOVASSOL EP 302** pour le marché nucléaire), en respectant la fenêtre de recouvrement de ce dernier.

### Conditions d'application

La température du support et de l'air ambiant lors de l'application et de la réticulation du **NOVASSOL TPE PR2** doit être supérieure à 10°C et inférieure à 25 °C, l'humidité relative de l'air n'excédant pas 75 %.

### Méthode de préparation

Verser la totalité du contenu du pot B dans le récipient contenant la partie A, agiter mécaniquement à vitesse lente, pendant 3 minutes, en insistant particulièrement sur la partie inférieure et les bords du récipient.

### Charges et dosages théoriques selon épaisseur d'application

Epaisseur	2 mm	3 mm	4 mm
<b>Poids NOVASSOL TPE PR2 / m<sup>2</sup>*</b>	3,5 kg/m <sup>2</sup>	5.3 kg/m <sup>2</sup>	7 kg/m <sup>2</sup>

*\* Ces consommations s'entendent sur support plan. Elles peuvent varier en fonction de la topographie du support après sa préparation, des conditions climatiques et de la méthode d'application. Elles n'incluent pas les pertes sur chantiers.*

## Précautions d'emploi

- Eviter tout contact avec la peau.
- Prendre les précautions habituelles d'utilisation des résines synthétiques : combinaison, gants et lunettes.
- En cas de contact accidentel, laver les parties atteintes à l'eau et au savon.
- En cas de projection dans les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.
- Se référer aux fiches de données de sécurité.

## Conditionnement - Stockage

**NOVASSOL TPE PR2** est livré en unités pré-dosées, prêtes à l'emploi (consulter notre tarif).

Le stockage doit se faire dans un local tempéré, à l'abri de l'humidité et du gel. Dans ces conditions, **NOVASSOL TPE PR2** pourra être conservé 1 an dans son emballage d'origine.

## DONNEES RELATIVE AU MARQUAGE CE

<b>CE</b>	
<b>RESIPOLY CHRYSOR – 17 rue de la marine ZI – F-94290 Villeneuve Le Roi</b>	
<b>12</b>	
<b>EN 13813 - SR-B2.0-AR0.5-IR4</b>	
<b>Caractéristiques essentielles</b>	<b>Résultat</b>
Réaction au feu	<b>C<sub>fl</sub> - s1</b>
Emission de substances corrosives	<b>Epoxy</b>
Perméabilité à l'eau	<b>NPD</b>
Résistance à l'usure	<b>AR0.5</b>
Force d'adhérence	<b>B2.0*</b>
Résistance à l'impact	<b>IR4</b>
Isolation au bruit	<b>NPD</b>
Absorption du bruit	<b>NPD</b>
Résistance thermique	<b>NPD</b>
Résistance chimique	<b>NPD</b>

\* Sur primaire RESIPOLY CHRYSOR conforme à l'EN 13813

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- |                          |  |
|--------------------------|--|
| [1] NORME NF EN 13813    | : Matériaux de chapes et chapes. Matériaux de chapes. Propriétés et exigences.       |
| [2] NORME AFNOR T 36 005 | : Classification des peintures, vernis et produits connexes.                         |
| [3] NORME NF EN ISO 868  | : Détermination de la dureté par pénétration au moyen d'un duromètre (dureté Shore). |
| [4] NF EN 13892-8        | : Détermination de la force d'adhérence.   |

*Les renseignements, caractéristiques techniques et conseils d'utilisation ne sont fournis qu'à titre indicatif, et ne sauraient en aucun cas avoir valeur d'engagements contractuels. L'application et l'utilisation de nos produits échappent à notre contrôle et relèvent exclusivement de la responsabilité de l'applicateur. Ils sont exclusivement destinés à être utilisés dans le cadre d'un usage professionnel.*

*Entretien : Les meilleurs résultats seront obtenus en utilisant les produits de nettoyage et/ ou le matériel adéquat dont la compatibilité avec le revêtement aura été vérifiée.*